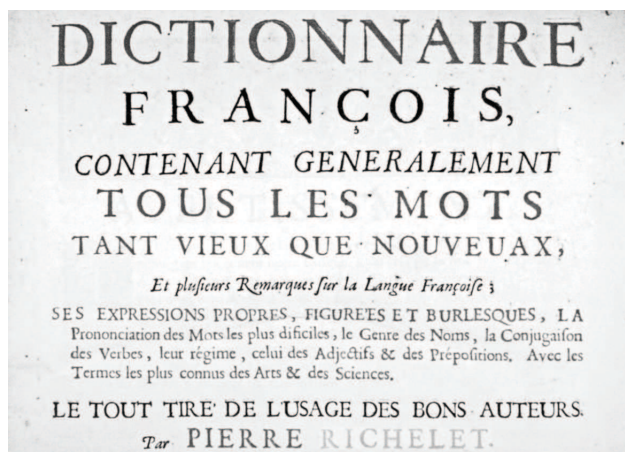


Le Richelet



Alain Rey, toujours érudit et spirituel, est l'auteur du « Dictionnaire amoureux des Dictionnaires » (Plon, 2011). Il y consacre près de 9 pages à Pierre Richelet ; cet article donne l'envie irrésistible d'aller consulter les trois tomes qui figurent dans notre fonds de livres anciens.

Pierre Richelet

Pierre Richelet (1631-1698), né à Chaminon, près de Chalons-sur-Marne fut « *avocat au Parlement de Paris, on ne sait pas s'il en a fait la fonction et il y avait beaucoup d'apparence qu'il se contentait du titre honorable d'avocat* » nous indique la préface de l'édition de 1728.

Au préalable, il fut précepteur à Dijon, puis régent de collège à Vitry. Etabli à Paris, il bénéficia de l'appui de protecteurs influents tels que Frémont d'Ablancourt et l'influent avocat Olivier Patru (1604-1681), académicien et ami de Boileau [cf p 4]. Richelet qui connaissait les langues anciennes, l'italien et l'espagnol, avait publié quelques ouvrages : des traductions (notamment Garcilaso de la Vega), et des poésies galantes, quand l'idée lui vint de « devancer le dictionnaire officiel en trop lente gestation et peut-être, surtout, illustrer les mots et expressions retenus par des citations explicites, de manière à satisfaire les amours-propres d'auteurs frustrés par la règle académique de l'anonymat » (Alain Rey).

La guerre des dictionnaires

Richelieu avait créé l'Académie française en 1635. Elle devait élaborer un dictionnaire de la langue française, mais elle se hâtait lentement... Les membres, « *ils sont quarante et ils ont de l'esprit comme quatre* » écrivait Alexis Piron (1689-1773) qui ne « *fut rien, pas même académicien* »¹.

Bref, le dictionnaire, pourtant décidé en 1638 n'avance pas ; à la mort de Vaugelas, en 1653, deux lettres A et B sont prêtes, on attaque la tranche C-H. Seuls quelques académiciens s'y consacrent vraiment, les « vedettes », Corneille, Racan, Bossuet et Racine (élu en 1672), sont des fumistes qui ne viennent même pas aux séances ! François de Boisrobert, (1592-1662) poète et abbé de cour fait partie des assidus et se lamente :

*« Depuis dix ans dessus l'F on travaille
Et le destin m'aueroit fort obligé
S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'au G. »*

Richelet, qui bénéficie de la complicité ou du soutien de quelques académiciens, dont bien entendu Olivier Patru, met en chantier dès 1677 un dictionnaire qui paraît en 1680 à Genève (pour respecter le monopole académique).

Les citations d'auteurs alors célèbres vont être très bien perçues par le monde littéraire. Le projet de Richelet ne va donc pas rencontrer d'hostilité.

Alain Rey cite une lettre écrite par Olivier Patru à son ami Maucroix, proche de La Fontaine, chanoine de la cathédrale de Reims : « *Richelet est sûr de cinq ou six auteurs vivants qui, pour avoir le plaisir et l'honneur d'être cités eux-mêmes, fourniront d'autres extraits par-dessus le marché ; et chacun gardera le silence pour mettre sa petite vanité à l'abri, comme de raison... Je m'en suis ouvert au Rapin et au Bouhours qui s'y jettent à corps perdu. Allons mon ami, travaille et promptement. Songe que nous n'avons pas comme toi un Bréviaire bien payé, quoique mal récité* » (7 avril 1677).

Richelet n'est pas seul, il a derrière lui une équipe bien en cour, ce ne sera pas le cas d'Antoine Furetière !

Antoine Furetière (1619-1688), académicien depuis 1662, prit la décision de publier son propre dictionnaire.

Ce projet de « Dictionnaire universel » concurrence donc celui de l'académie, celle-ci l'exclura le 19 janvier 1685 par 19 voix sur 20 académiciens présents. .../...

¹ Ce ne sont pas quelques réflexions spirituelles de ce type qui lui ont barré l'accession au fauteuil, mais une certaine « *Ode à Priape* », fort bien relevée qui avait offusqué le délicat monarque.

Le « *Dictionnaire universel* », imprimé à Rotterdam paraîtra en 1690. « Il réduit la part faite à la langue commune et se démarque ainsi de l'Académie.

En revanche, il accorde toute son attention aux langues de spécialités, aux termes techniques, aux mots rares et mêmes anciens qu'il traite en 'philosophe' érudit » (E U).

Olivier Patru (1604-1681)



Avocat et académicien. Ce fin lettré était un homme plein de talent et de probité. Il vécut pauvre au point de devoir vendre sa bibliothèque que Boileau racheta tout en lui en laissant la jouissance. Son prestige dans le milieu des lettrés était considérable. « *Son discours de remerciement à l'Académie fut à ce point goûté par elle qu'une semblable harangue fut exigée de tous les nouveaux membres admis* » (Larousse 1923). Le célèbre père Bouhours disait de lui qu'« *il était l'homme du royaume qui savait le mieux notre langue* » « C'est surtout après la Fronde que Patru est considéré par les jeunes gens comme un oracle, et c'est vers 1660 que son influence atteint son apogée : à cette date, des rapports assez étroits semblent établis avec son groupe et Molière ; vers la même époque, le jeune Boileau débute dans son sillage ; c'est à ce moment aussi, sans doute, que La Fontaine entre en relation suivie avec lui. Vers 1678, une lettre adressée à Patru par Charpentier mentionne le fabuliste comme un de ses 'bons amis'. Une tradition veut que La Fontaine ait suivi avec Racine et Boileau le convoi funèbre de l'avocat en janvier 1681 » (Jean-Pierre Collinet, 1991).

Le Richelet :

« *Dictionnaire des mots et des choses...* »

Les mauvais esprits pensent tout de suite au poème « le mot et la chose » du spirituel abbé libertin Gabriel-Edouard de Latteignant (1697-1779). Rien à voir !

L'exemplaire présent au lycée est une réédition parue en 1728 à Lyon, chez les frères Bruyset (rue Mercière, au Soleil). Le titre complet est : « *Dictionnaire de la langue françoise ancienne et moderne de Pierre Richelet, augmenté de plusieurs additions de grammaire, de critique, de jurisprudence et d'un nouvel abrégé de la vie des auteurs cités dans tout l'ouvrage* ». Bien sûr, il y a eu des ajouts et sans doute quelques paragraphes retranchés car jugés inconvenants. Mais il y a un supplément intéressant : des notes biographiques sur tous les auteurs dont les citations sont fournies dans le dictionnaire.

Parcourir les trois volumes du « Richelet » ?

Premier dictionnaire intégralement monolingue. Le sens des mots est fourni, c'est la moindre des choses, les bons auteurs sont convoqués pour des définitions précises, le « bon usage » en somme.

S'absenter ? « M. de Balzac dit... » L'absinthe ? « Malherbe l'a fait féminin ou masculin : adoucir toutes mes absinthes... »

Beaucoup de termes pittoresques : « *une bande de cervelas* », ne s'emploie plus guère, c'est « *un terme de charcutier qui désigne 6 cervelas attachez au bout l'un de l'autre* », « *bon crétien est encore une grosse poire fort bonne* », « *un mari hibou (?) qui ne voit personne et fuit le commerce de la société...* ».

Même s'il a été aidé notamment par Patru et son secrétaire Cassandre, Richelet a fait l'essentiel du travail. Le lecteur contemporain ne peut qu'être séduit par cet érudit qui dévoile un caractère facétieux. Combien de définitions burlesques voire même scabreuses !

Ainsi le « *vit : partie de l'homme qui fait la garce et le cocu* ».

Des articles anodins sont franchement désopilants. Un tabouret ? Pour nous, siège simple sans bras ni dossier, Richelet, aidé en cela par Scarron en donne une tout autre définition ; et on voit bien sa forme d'esprit quand il ajoute in fine : « *on se sert aussi de tabourets dans la maison de simples particuliers* ».

Un urinal ? On s'attend au pire, cela reste mesuré, mais l'auteur n'oublie pas de donner en passant un petit coup de griffe aux médecins...

Plusieurs termes de médecine de l'époque, ainsi *pécher* signifie que les choses ne sont pas telles qu'elles devraient être (« *le sang pêche en qualité* »), et voilà pourquoi nos humeurs sont « *peccantes* »...

L'ouvrage va déplaire fortement à des puristes à qui cette liberté de ton et les références littéraires discutables déplaissent fort.

Amelot de la Houssaye, d'ailleurs brocardé par Richelet, considère que l'ouvrage est « *le calepin, des laquais et des garces* ».

(Calepin ? Nom passé à la postérité qui concerne ici Ambrogio Calepino, auteur d'un dictionnaire de la langue latine, 1502). Des opposants moins virulents sont choqués, à l'image de la Philaminte des « Femmes savantes », par quelque « *mot sauvage et bas qu'en terme décisif condamne Vaugelas* ».

Si l'article « *péter* » sonne bien, la citation « littéraire » n'est quand même pas fine, (*Iris, votre belle bouche est faite pour chanter et votre beau cu pour péter*), mais il ne faut pas oublier que cet ouvrage moderne qui indique en haut de chaque page les trois premières lettres des mots, (une pratique nouvelle) a pour caractéristique de fournir les différents sens des mots et que des repères indiquent « les termes de bonne compagnie ». Il est ainsi logique que l'article « *Bois* » signale aussi que « *le bois au figuré est comique et signifie les cornes dont les femmes galantes embellissent la tête de messieurs leurs maris (les hommes de Paris ont la plupart chacun un beau bois sur la tête)* ».

Richelet est ouvert aux réalités de la société de son époque, c'est pourquoi il « a fait place à des mots populaires ou 'bas', à des usages marginaux et à de nombreux mots des arts et des sciences qu'il traite à la manière encyclopédique.. » (EU) Actuellement, le lecteur peut être étonné devant certaines gaillardises, car il a subi l'influence des anthologies littéraires qui nous ont baignés avec les Précieuses et donné plus d'importance aux vers consacrés à Julie d'Angennes qu'aux belles paillardises du « Sieur Théophile ».

L'intérêt de l'ouvrage

Au-delà du monde des lettrés ce sera le dictionnaire de référence de l'« honnête homme » de la fin du XVII^e siècle. De nos jours, il est précieux pour ceux qui lisent en gourmets des textes de cette époque².

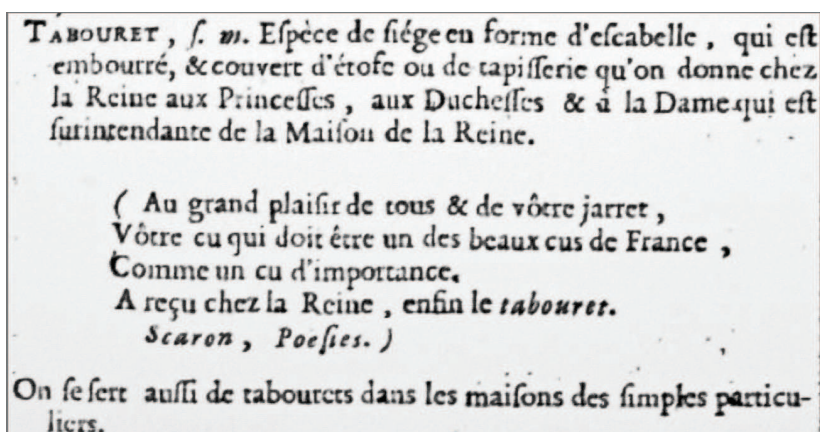
Le Richelet ne doit pas être consulté pour de simples définitions. L'article « électrique » n'a jamais été remanié, le « chameau » a deux bosses et parfois une seule, le « chat » n'intéresse pas notre auteur qui se contente de banalités, « *l'animal très connu qui est gris ou noir, gris et blanc ou noir et blanc, qui a les yeux étincelants et qui est fin* ». Richelet qui ne résiste pas au plaisir de rapporter « *qu'Henri III, roi de France avait tant d'aversion pour les chats qu'il changeoit de couleur et tomboit en syncope lorsqu'il en voïoit* », devient intéressant - et on l'attend là - quand il fournit toute une série d'expressions : « *vendre le chat en poche* », « *éveiller le chat qui dort* », « *emporter le chat de la maison* », etc.

L'intérêt du Richelet réside sans conteste dans les citations d'auteurs. « C'est sans hésitation à Richelet lui-même, nous dit Alain Rey, qu'on doit les passages très nombreux des poètes que nous appelons 'baroques' : Maynard, Théophile, Sarrazin, Saint-Amant, Scarron, ce qui permit au principal auteur de saupoudrer son œuvre de gaillardises imprévisibles, cachées sous des mots innocents ».

Dans ces citations, il y a le désir de fournir de l'original, ce qui n'exclut pas une dose de copinage.

Mais Richelet n'étant pas toujours complaisant, l'abbé Hédelin d'Aubignac (1604-1696), critique dramatique qui formula la fameuse règle classique des trois unités, se plaint de sa réaction insuffisamment élogieuse devant sa dernière œuvre.

Richelet avait fait le service minimum, il s'en vantait même selon ce que rapporte Tallemant des Réaux :



« Hédelin, c'est à tort que tu te plains de moy ;
N'ay-je pas loué ton ouvrage ?
Pouvois-je plus faire pour toy,
Que de rendre un faux tesmoignage.

Et d'une autre façon :

« Du critique Hédelin le savoir est extrême
C'est un rare génie, un merveilleux esprit ;
Cent fois confidemment il me l'a dit luy-même
Et le grand Pelletier l'a mille fois écrit. »

Lors de sa visite, le 19 mars 2003, Paul Ricœur contemplant l'imposant ensemble constitué par les volumes des dictionnaires de Moreri, de Furetière et de Richelet regrettait de ne pas pouvoir disposer d'une journée entière pour les consulter.

A n'en pas douter il aurait apprécié de découvrir les bons mots et toutes les citations d'auteurs oubliés, dont regorge "le Richelet".

Juan Navidad

² Ainsi les notes qui accompagnent l'édition des œuvres de La Fontaine dans la collection de La Pléiade, notes que l'on doit à M. Jean-Pierre Collinet, se réfèrent un très grand nombre de fois au « Richelet » rarement au « Furetière » (pour le tome I, Richelet est mentionné près de 800 fois, Furetière 150)